







Renforcement de la mobilité et des partenariats européens dans l'académie de Poitiers

Convention de subvention 2021-1-FR01-KA121-

SCH-000010753

Organisme porteur

Rectorat de Poitiers -Service régional académique aux relations européennes, internationales et à la coopération - site de Poitiers (SRAREIC)

Mobilités effectuées

21 mobilités d'observation en situation de travail

Participants au projet

Personnels du Rectorat, chefs d'établissement et enseignants de la voie scolaire

Contexte du projet

L'académie de Poitiers dispose de peu de partenariats européens, or ces partenariats sont indispensables pour permettre au plus grand nombre d'établissements de développer leur ouverture européenne.

Afin de soutenir l'internationalisation des écoles, collèges, lycées généraux, techniques et professionnels, le Rectorat de Poitiers a souhaité aider les établissements à développer leur ouverture européenne, en proposant des mobilités à leurs personnels pour qu'ils puissent y observer les pratiques et le fonctionnement des établissements d'autres pays.

Thèmes abordés lors des mobilités

- Citoyenneté européenne, sensibilisation et démocratie
- Coopération internationale, relations internationales, coopération au développement
- TIC nouvelles technologies compétences numérique
- Développement des compétences clés
- Formation initiale et continue des personnels de l'EN
- Enseignement et apprentissage de langues étrangères
- Coopération entre établissements d'enseignement et entreprise
- Pédagogique et didactique

Pays d'accueil

Les mobilités ont eu lieu en Belgique, en Espagne, en Roumanie, en Estonie, en Lituanie et à Chypre.

Impacts du projet

Les mobilités ont été inter-catégorielle et multidisciplinaire : proviseurs et proviseurs adjoints, chefs des travaux, enseignants-formateurs, inspecteurs de l'éducation nationale et membres des services du rectorat ont ainsi pu partir en mobilités.

Tous les participants interrogés témoignent de l'amélioration de leurs compétences transversales (capacités relationnelles, autonomie, ouverture d'esprit, adaptabilité).

Les mobilités intercatégorielles ont permis au personnel du rectorat de mieux se connaître et de mieux connaître les différents services et leur fonction : on observe notamment une

amélioration de la communication entre inspecteurs, professeurs et chefs d'établissement via les mobilités communes.

Les personnels partis en mobilités ont tous aidé leurs équipes à préparer une candidature Erasmus à l'échelle d'un consortium, d'un établissement. Les accréditations Erasmus de type K1 et K2 ont pratiquement doublé en 2022.

Le nombre de mobilités enseignants et élèves a fortement augmenté. Les demandes de mobilité, de renseignement sur les modes de financements, d'appariements, de mise en contact avec des partenaires étrangers...sont en forte croissance grâce en partie à l'impulsion créée par les mobilités Erasmus du rectorat. Les demandes et les octrois de label Euroscol ont aussi augmenté. La part des représentants des disciplines non linguistiques augmente également.

Des partenariats ont pu être engagés avec le ministère de l'éducation nationale chypriote, le Maltese College of Arts Sciences and Technology.

Préfet de la Région Poitou-Charentes